



Paris, le 8 mars 2017

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement de Jean-Jacques URVOAS, garde des sceaux, ministre de la justice à Pau (64), jeudi 9 mars 2017

Programme prévisionnel

11h00 **Université de Pau et des Pays de l'Adour, Avenue de l'Université, 64012 Pau**

Contribution au cours de droit du professeur Denys de BECHILLON (*hors presse*)

12h15 **Visite du Tribunal administratif, 50 Cours Lyautey**

Présentation de l'application Télerecours et du travail dématérialisé

Le système Télerecours, qui permet de gérer la communication dématérialisée des requêtes, mémoires et actes de procédure entre les juridictions administratives - tribunaux administratifs, cours administratives d'appel et Conseil d'État - et les avocats, s'est déployé en 2013 en métropole, puis deux ans plus tard dans les départements d'outre-mer. D'abord facultatif, il est devenu obligatoire pour les avocats et la plupart des administrations, à l'exception des communes de moins de 3500 habitants. Les particuliers seront concernés à horizon 2018.

12h50 Moment convivial en salle d'audience avec l'ensemble des personnels du Tribunal

13h00 Point presse micros tendus

13h15 Départ

Accréditations obligatoires auprès de la préfecture
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr